Le Quotidien DE NOUAKCHOTT
www.lequotidien.mr



" L'ingratitude est une espèce de faiblesse. Je n'ai jamais vu d'hommes supérieurs ingrats." *Goethe*

N°2115

Le Quotidien DE NOUAKCHOTT

www.lequotidien.mr

"La Presse est le miroir par lequel nous mesurons la portée de nos actions". N.Mandela

Hebdomadaire Indépendant d'informations générales - N°: 2115 du Mercredi 25 Novembre 2026 - Prix: Mauritanie 20 MRU étranger : 50 c d'euro

La Mauritanie prépare une stratégie nationale sur la migration de la main-d'œuvre



P3

Un camion renversé bloque la Route de l'Espoir entre Ouad Naga et Idini



P3



P6

Trois Mauritaniens nommés dans les commissions permanentes de la CAF

La Mauritanie et la Turquie renforcent leur coopération dans les affaires islamiques

P5

Ghâbou : Ghazouani lance l'exploitation d'une nouvelle mine d'or

P2

LOI N°2007.048 PORTANT INCRIMINATION DE L'ESCLAVAGE ET DES PRATIQUES ESCLAVAGISTES

ARTICLE 8 : QUICONQUE PRIVE FRAUDULEUSEMENT D'HÉRITAGE TOUTE PERSONNE PRÉTENDUE ESCLAVE EST PUNIE D'UN EMPRISONNEMENT DE SIX MOIS A DEUX ANS ET D'UNE AMENDE DE CINQUANTE MILLE (50.000 UM) A DEUX CENT MILLE OUGUIYAS (200.000 UM) OU DE L'UNE DE CES DEUX PEINES.

Ghâbou : Ghazouani lance l'exploitation d'une nouvelle mine d'or

Le président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a supervisé, lundi, à Ghâbou, dans la wilaya du Guidimagha, le lancement officiel de l'exploitation de la mine d'or de la localité, marquant ainsi une nouvelle étape dans le développement du secteur minier mauritanien. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la visite de travail et d'information effectuée par le chef de l'État dans la région, à l'occasion de la commémoration du 66e anniversaire de l'indépendance nationale.

Le projet est porté par la société chinoise Shunda Mining, en partenariat avec l'État mauritanien, représenté par l'Agence nationale de recherches géologiques et du patrimoine minier. Située à environ 25 kilomètres de la ville de Ghâbou, cette mine dispose de réserves estimées à 1,3 million d'onces d'or, auxquelles s'ajoutent des ressources potentielles évaluées à près de 3 millions d'onces.

Lors de la cérémonie, le président de la République a reçu une présentation détaillée sur les caractéristiques techniques du site, ses réserves, ses capacités de production et ses perspectives économiques. Il a ensuite dévoilé la plaque commémorative et actionné le dispositif de mise en marche de l'usine, donnant ainsi le coup d'envoi effectif de la production.

Pour la première phase, la production est estimée à 31 000 onces d'or au cours de la première année, avant de passer à 61 000 onces durant la deuxième année. Les perspectives d'expansion prévoient, à terme, une capacité de production pouvant atteindre 500 000 onces par an. La durée d'exploitation du projet est évaluée à environ 19,5 ans, pour un investissement initial de l'ordre de 230 millions de dollars et un chiffre d'affaires annuel prévisionnel de 117 millions de dollars.

Le projet devrait également générer environ 1 200 emplois, constituant ainsi une opportunité importante pour les populations du Guidimagha, notamment en matière d'insertion professionnelle, de formation et de développement des activités économiques locales.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre des Mines et de l'Industrie, Dy Ould Zein, a présenté le démarrage de l'exploitation de la mine de Ghâbou comme un levier important pour l'économie nationale. Selon lui, ce projet traduit la volonté des autorités de mieux valoriser les ressources naturelles du pays, de diversifier la base productive et d'accroître la contribution des secteurs minier et industriel au développement économique.



Le ministre a souligné que la Mauritanie entame une nouvelle phase dans l'exploitation de ses ressources minières, après près de vingt ans sans mise en exploitation d'une nouvelle mine. Il a également annoncé que six autres projets miniers se trouvent à des stades avancés de préparation et devraient entrer en phase de réalisation au cours des prochains mois.

Il a, par ailleurs, mis en avant les progrès réalisés dans le domaine de l'exploration géologique, notamment grâce aux travaux de l'Agence nationale de recherches géologiques et du patrimoine minier. Ces efforts ont notamment permis l'actualisation de la carte géologique nationale en 2024 et l'élaboration de dix cartes géologiques couvrant la chaîne des Mauritanides, contribuant à l'identification de nouveaux indices minéraux prometteurs.

Abordant les retombées du projet sur les populations riveraines, Dy Ould Zein a insisté sur la nécessité d'associer l'exploitation des ressources naturelles au développement local, tout en veillant à la protection de l'environnement et à la préservation de la santé des habitants. Il a assuré que



l'entreprise exploitante s'était engagée à respecter les mesures prévues dans l'étude d'impact environnemental et social, notamment en matière de stockage sécurisé des produits chimiques et de traitement des résidus miniers.

De son côté, le maire de la commune de Djougountouro, Boukari Diarra, a salué la dynamique des projets de développement engagés dans la région. Il a exprimé le souhait que l'exploitation de la mine de Ghâbou profite concrètement aux communautés locales, à travers la création d'emplois, le renforcement des compétences et la préservation de leur environnement.

L'ambassadeur de Chine en Mauritanie, Tang Zhongdong, a pour sa part salué la coopération entre les autorités mauritaniennes et l'entreprise chargée du projet. Il a rappelé que les relations entre Nouakchott et Pékin, fondées depuis l'établissement des relations diplomatiques sur le respect mutuel et les intérêts partagés, ont progressivement évolué vers un partenariat stratégique.

Le diplomate a souligné le rôle du secteur minier dans le renforcement des échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, rappelant que la Chine constitue une destination importante pour les exportations minières mauritaniennes. Il a également réaffirmé le soutien de son pays aux entreprises chinoises désireuses d'accroître leurs investissements dans le secteur minier en Mauritanie.

Le directeur général de la société minière de Ghâbou, Zhang Qile, s'est félicité de la présence du président de la République à cette cérémonie, estimant qu'elle représente un encouragement important pour l'entreprise. Il a indiqué que la société ambitionne de développer une chaîne industrielle intégrée couvrant l'exploration, l'extraction, le traitement du minerai, la logistique et la gestion des installations industrielles, dans une approche fondée sur la coopération et les avantages mutuels.

Le lancement de cette mine intervient dans un contexte de volonté affichée des autorités mauritaniennes de renforcer les investissements dans le secteur extractif et de faire des ressources minières un moteur de diversification économique. Les retombées réelles du projet dépendront toutefois de sa capacité à atteindre les objectifs de production annoncés, à créer des emplois durables et à générer des bénéfices tangibles pour les populations du Guidimagha.

Le Quotidien
DE NOUAKCHOTT
E-mail: conact@lequotidien.mr

LE QUOTIDIEN DE NOUAKCHOTT EST EDITÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'IMPRESSION, DE DIFFUSION ET D'EDITION

(S.P.I.D.E)
RA 54961- RC 594

Ilot "O" N° 66 Derrière Immeuble El Mamy
Tel: 4524 53 74 -4502 28 53
BP: 1153 Nouakchott Mauritanie
www.quotidien.mr

Directeur de la Publication:
Moussa Ould Samba Sy
ouldsambasy@yahoo.fr
Tel: 36 30 59 28

Directeur du journal
Alioun Mohamed M'leiwih
38 66 44 18
aliounmleiwih@gmail.com

Responsable Adm et financier:
Mohamed Mahmoud Sebrou
+222 36 64 48 34
raf@lequotidien.mr

Rédacteur en chef:
Sid'Ahmed Bneijara
44 16 20 20
Redaction@lequotidien.mr

Grand reporter:
MOHAMED El Kory
medsalem71@gmail.com
36 00 22 56 - 26 16 80 57

Sports:
Hachem Haidara
4644 10 90 - 2244 10 80

Rédaction:
Alioun Mohamed M'leiwih
Moussa Ould samba Sy
Hachim El Yemani
Mohamed Kory

P.A.O:
M'Leiwih
26 15 02 02
a.mleiwih@hotmail.com

correspondants:
Tiris Zemmour:
Sy Djiby
Gorgol
Fatimetou El Hacen Ethemane
Trarza:
Brahim Saleck Mahmoud
Brakna:
Brahim Yemani
Impression:
Imprimerie Nationale

Un camion renversé bloque la Route de l'Espoir entre Ouad Naga et Idini

Un accident de la circulation impliquant un camion-remorque chargé de marchandises a provoqué, samedi 21 novembre, dans la soirée, une interruption du trafic sur la Route de l'Espoir (RN), entre Ouad Naga et la localité d'Idini.

Le poids lourd s'est renversé au milieu de la chaussée, avec l'ensemble de sa cargaison, bloquant ainsi les deux voies de circulation et empêchant le passage des véhicules dans les deux sens.

L'accident a entraîné la formation d'un important embouteillage, avec plusieurs voitures et camions immobilisés de part et d'autre du lieu du sinistre, dans l'attente du dégagement de la chaussée.



Alertées, les autorités compétentes se sont rendues sur place et ont engagé les opérations nécessaires pour évacuer le camion et sa cargaison, en vue de rétablir la circulation sur cet axe routier stratégique reliant Nouakchott à plusieurs régions de l'intérieur du pays.

Aucune information n'a été communiquée concernant d'éventuelles victimes ou les circonstances exactes de cet accident.

La Mauritanie prépare une stratégie nationale sur la migration de la main-d'œuvre

La Mauritanie franchit une nouvelle étape dans l'organisation de la migration professionnelle avec l'élaboration d'une stratégie nationale destinée à mieux encadrer les mouvements de travailleurs, renforcer la protection de leurs droits et favoriser l'accès des compétences nationales aux marchés du travail étrangers.

La ministre de la Fonction publique et du Travail, Mariem Boydiel Houmeid, et le ministre de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique, Mohamed Abdellahi Ould Louly, ont présidé, lundi matin à Nouakchott, l'ouverture d'un atelier consacré à la validation technique de cette stratégie nationale sur la migration de la main-d'œuvre.

Le document ambitionne de mettre en place un cadre de gouvernance plus cohérent, fondé sur une meilleure coordination entre les institutions, le renforcement du dialogue social et le développement des partenariats nationaux. Il prévoit également d'améliorer les informations relatives au marché du travail afin d'anticiper les besoins en compétences et de mieux articuler les politiques nationales de l'emploi avec les dynamiques de migration internationale.

Parmi les principaux axes retenus figurent la réglementation des activités de placement et de recrutement, la promotion de pratiques équitables et transparentes dans les secteurs public et privé, ainsi que la protection des droits fondamentaux des travailleurs migrants, notamment en matière de conditions de travail et de protection sociale.

La stratégie entend également élargir les possibilités de mobilité professionnelle des Mauritaniens à l'étranger et renforcer la présence des compétences nationales sur les marchés internationaux. L'objectif est de permettre aux travailleurs mauritaniens d'accéder à de nouvelles perspectives professionnelles, tout en faisant de leurs expériences et de leurs compétences un atout pour le développement du pays.



Élaboré selon une approche participative associant les partenaires sociaux, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers, le document s'inscrit dans la continuité des grandes orientations nationales, notamment la stratégie de gestion des migrations, la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, ainsi que les politiques nationales de l'emploi, de la protection sociale et de la formation professionnelle.

Dans son intervention, la ministre de la Fonction publique et du Travail a souligné que la migration constitue désormais un enjeu stratégique à l'échelle mondiale, en raison de ses liens étroits avec le développement économique, le fonctionnement du marché du travail, la protection des droits et la défense des intérêts nationaux.

Elle a rappelé que la position géographique de la Mauritanie lui confère une responsabilité particulière en tant que pays d'accueil et de transit, tout en soulignant les aspirations de la jeunesse mauritanienne à accéder à davantage d'opportunités professionnelles, à acquérir de l'expérience et à s'ouvrir aux marchés internationaux.

Mariem Boydiel Houmeid a également rappelé que le président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a placé la garantie de conditions de travail décentes, la préservation de la dignité des citoyens et la promotion des opportunités d'emploi au cœur de sa vision du développement, conformément aux orientations du programme gouvernemental conduit sous la supervision du Premier ministre, El Moctar Ould Djay.

Selon la ministre, l'élaboration de cette stratégie traduit la volonté des autorités de dépasser les réponses ponctuelles aux questions migratoires pour adopter une approche nationale intégrée, reposant sur la bonne gouvernance, la protection des droits et une meilleure valorisation des opportunités offertes par la mobilité internationale.

Elle a insisté sur la nécessité de faire de ce document un véritable cadre de référence pour une migration professionnelle régulière et organisée, garantissant la protection des travailleurs migrants présents en Mauritanie comme celle des Mauritaniens employés à l'étranger. Elle a également souligné le potentiel de la mobilité internationale des compétences en tant que facteur de développement économique et social.
La ministre a, par ailleurs, invité les experts participant à l'atelier à approfondir l'examen du document et à l'enrichir par un plan d'action opérationnel précisant les priorités, les responsabilités institutionnelles et les échéances de mise en œuvre, avec des mécanismes permettant d'en évaluer les résultats.

Elle a notamment appelé à prendre en considération les recommandations issues du premier Forum de la communauté mauritanienne à l'étranger, afin de mieux répondre aux attentes des ressortissants et de renforcer leurs perspectives professionnelles ainsi que la protection de leurs droits. Elle a également évoqué l'importance du cadre réglementaire encadrant les bureaux de placement de la main-d'œuvre mauritanienne à l'étranger et des accords conclus avec plusieurs pays partenaires.

Prenant la parole au nom de la Délégation de l'Union européenne en Mauritanie, Pierre Beziz a indiqué que cette initiative s'inscrit à la fois dans le cadre des engagements internationaux du pays et de ses priorités nationales en matière de développement. Il a estimé que la stratégie répond à un défi majeur, celui de renforcer la gouvernance stratégique et opérationnelle de la migration professionnelle.

Il a réaffirmé l'engagement de l'Union européenne à accompagner la Mauritanie dans cette démarche, à travers un partenariat de long terme visant à soutenir un développement inclusif, la stabilité et l'élargissement des perspectives offertes aux populations, particulièrement aux jeunes.

De son côté, la représentante de l'Organisation internationale du Travail (OIT), Aurelia Segatti, a salué la démarche participative ayant présidé à l'élaboration de la stratégie nationale sur la migration de la main-d'œuvre et la mobilité internationale. Elle a souligné que ce processus témoigne de la volonté de la Mauritanie de se doter d'un cadre de référence solide pour mieux gérer les mouvements de travailleurs, aussi bien ceux qui arrivent dans le pays que ceux qui partent à l'étranger.

Elle a estimé que la Mauritanie dispose d'une réelle opportunité de faire de la mobilité professionnelle un moteur de développement économique et social, à travers la création d'emplois décents, la valorisation des compétences et le renforcement de la protection des travailleurs, qu'ils soient mauritaniens à l'étranger ou migrants installés en Mauritanie.

La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Fonction publique et du Travail, de plusieurs cadres du département et de représentants des partenaires sociaux.

Nouakchott et Bruxelles concluent un nouvel accord de pêche

La Mauritanie et l'Union européenne ont conclu, dimanche 22 novembre 2026, un accord sur un nouveau protocole de pêche maritime, marquant une nouvelle étape dans le renforcement de leur partenariat stratégique et de leur coopération en matière de gestion durable des ressources halieutiques.

Pour la partie mauritanienne, ce nouvel accord repose sur deux priorités majeures : assurer la préservation durable des ressources halieutiques au profit des générations actuelles et futures, et renforcer leur valorisation sur le territoire national.

Cette deuxième orientation vise notamment à accroître les retombées économiques du secteur, favoriser la création d'emplois, développer les activités de transformation des produits de la mer et améliorer l'approvisionnement du marché intérieur en ressources halieutiques.



La ministre de la Pêche et des Infrastructures maritimes et portuaires, Aïssata Lam, a salué l'aboutissement des négociations et adressé ses remerciements au commissaire européen chargé de la Pêche et des Océans, Costas Kadis, pour son engagement personnel et sa contribution à la conclusion de cet accord.

Elle a également rendu hommage aux équipes techniques et aux négociateurs des deux parties, soulignant leurs efforts soutenus et leur esprit de coopération tout au long du processus ayant conduit à cet accord.

Une délégation de l'Union européenne est attendue à Nouakchott dans les prochains jours pour une visite de travail. Cette rencontre permettra aux deux parties de présenter en détail les différentes dispositions du nouveau protocole et de préciser les modalités de sa mise en œuvre.

Cet accord intervient dans un contexte où la gestion durable des ressources halieutiques et le renforcement de leur transformation locale constituent des enjeux importants pour l'économie mauritanienne, notamment en matière de création d'emplois, de développement industriel et de sécurité alimentaire.

Coopération mauritano-égyptienne : Entretien autour de la transformation numérique et de la modernisation administrative

Le ministre de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration, Ahmed Salem Ould Bede, a reçu, lundi 23 novembre 2026, dans son bureau à Nouakchott, l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte accrédité en Mauritanie, Ahmed Mohamed Abdel Hamid Tayea. Cette rencontre a été consacrée à l'examen de l'état de la coopération bilatérale et aux perspectives de son renforcement, avec un intérêt particulier pour les secteurs de la transformation numérique et de la modernisation de l'administration publique.

Les échanges ont permis aux deux responsables de passer en revue les relations de coopération entre Nouakchott et Le Caire, ainsi que les possibilités de leur donner une nouvelle impulsion à travers le développement de partenariats dans des domaines stratégiques liés à la modernisation des institutions et à l'amélioration des services publics.

La transformation numérique constitue, en effet, un axe important des politiques de modernisation administrative, en raison de son rôle dans la simplification des procédures, l'amélioration de l'efficacité des services publics et le rapprochement de l'administration des citoyens. Dans cette perspective, le renforcement de la coopération entre les deux pays pourrait ouvrir de nouvelles possibilités d'échange d'expériences et de savoir-faire, notamment en matière de développement des infrastructures numériques et de modernisation des méthodes de gestion administrative.

La République arabe d'Égypte dispose d'une expérience dans plusieurs domaines liés à la numérisation des services gouvernementaux et à la modernisation de ses structures administratives. Le développement des échanges avec les institutions mauritaniennes dans ces domaines représente ainsi une piste de coopération susceptible de contribuer à l'accompagnement des transformations engagées par la Mauritanie dans son administration.



Pour Nouakchott, la modernisation de l'administration et la transition numérique figurent parmi les enjeux importants de l'amélioration de la gouvernance publique. La dématérialisation progressive des démarches administratives, la facilitation de l'accès aux services et le renforcement de l'efficacité des institutions constituent autant de défis auxquels le département de la Transformation numérique entend apporter des réponses.

Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de maintenir un dialogue régulier autour des secteurs porteurs de développement et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération. Elle s'inscrit également dans la dynamique de consolidation des relations mauritano-égyptiennes, fondées sur des liens historiques et une volonté commune de diversifier les domaines de partenariat.

L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la Transformation numérique et de la Modernisation de l'administration, Khaled Abidine Sidi, ainsi que du consul de l'ambassade d'Égypte en Mauritanie, Ali Al-Sharqawi.



La Mauritanie présente à Genève ses efforts pour renforcer la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de l'homme

Le Commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, M. Dahid Ould El Ghassem, a pris part, lundi, aux travaux du 15e Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, qui se tient du 23 au 25 novembre à Genève (Suisse).

Dans son allocution, le Commissaire a souligné que la Mauritanie accorde une attention particulière à la conciliation entre les impératifs du développement économique avec le respect des droits de l'homme.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté politique du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui a fait de la justice sociale, de la préservation de la dignité humaine et de la réalisation d'un développement inclusif et équitable les piliers fondamentaux de son projet de société.

Il a précisé que cette volonté s'est traduite par des politiques et des programmes concrets, notamment l'adoption de la Stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (2024-2028) et le renforcement de l'intégration des droits de l'homme au sein des diverses politiques publiques.

Cette édition du Forum se déroule sous le thème : « Les Principes directeurs des Nations Unies à leur 15e anniversaire : consolider les acquis, combler les lacunes et réimaginer l'avenir ».

Cet événement marque le quinzième anniversaire de l'adoption des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, principes qui ont établi un cadre international fondé sur la responsabilité des États en matière de protection des droits de l'homme, mais aussi de responsabilité des entreprises quant au respect de ces droits, et de la nécessité de garantir aux personnes lésées l'accès à des recours effectifs.

En passant en revue les efforts nationaux dans ce domaine, le Commissaire a mis en avant la réalisation de deux études spécialisées : la première porte sur l'évaluation de la contribution des entreprises multinationales au développement économique et social, dans le cadre de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), tandis que la seconde évalue l'impact des industries extractives sur les droits économiques et sociaux en Mauritanie.



Le Commissaire a également évoqué les activités de sensibilisation organisées par le Commissariat à l'intention des acteurs du secteur informel par rapport à la législation du travail.
Il a par ailleurs mentionné la préparation d'un forum national sur la responsabilité sociétale des entreprises, visant à renforcer le dialogue et la concertation entre les différentes parties prenantes.

Dans ce contexte, il a souligné que la prévention des violations des droits de l'homme, le renforcement du dialogue avec les populations concernées et la garantie d'un accès à des recours effectifs doivent constituer des composantes essentielles accompagnant les investissements, notamment dans le secteur des industries extractives.

A la fin de son intervention, le Commissaire a réaffirmé l'engagement de la Mauritanie à poursuivre ses efforts pour renforcer la responsabilité des entreprises économiques en matière de respect des droits de l'homme.

Il a également souligné la volonté du pays de développer sa coopération avec les mécanismes des Nations Unies et ses partenaires internationaux, contribuant ainsi à l'ancrage des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Par ailleurs, le Commissaire a visité l'exposition organisée en marge du forum. Il y a découvert diverses initiatives et expériences illustrant les efforts déployés par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que par les organismes des Nations Unies, pour promouvoir la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, et pour consolider la responsabilité des entreprises économiques quant au respect des droits fondamentaux.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de la présence de la Mauritanie aux travaux du 15e Forum des Nations Unies, une plateforme internationale dédiée à l'échange d'expériences et de savoir-faire sur la responsabilité des entreprises en matière de respect des droits de l'homme. L'événement réunit des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, du secteur privé, d'institutions des droits de l'homme et de la société civile.

Le commissaire est accompagné d'une délégation composée de l'ambassadrice Aïcha Vall Mint Vergès, du directeur des droits de l'homme, M. Sidi Mohamed Ould Limam, et de Khadijetou Mint El Arbi, conseillère auprès de la Mission permanente de la Mauritanie aux Nations Unies.

La Mauritanie et la Turquie renforcent leur coopération dans les affaires islamiques

Le ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, Sid'Elhaje Ould Dah, s'est entretenu, lundi, avec le président de la Direction des affaires religieuses de Turquie (Diyanet), Cheikh Safi Arpaguş, en marge de la réunion consultative internationale des instances de fatwa. Cette rencontre a été consacrée à l'examen des relations de coopération entre les deux pays et aux perspectives de leur renforcement dans les domaines religieux et de l'enseignement originel.

Les discussions ont notamment porté sur les moyens de développer les échanges et la coordination entre les institutions chargées des affaires islamiques en Mauritanie et en Turquie, deux pays qui accordent une place importante à l'enseignement religieux, à la formation des cadres religieux et à la promotion des valeurs de l'islam.

La coopération dans le domaine de l'enseignement originel constitue un axe particulièrement important de ce partenariat. Elle offre des perspectives d'échanges d'expériences et de compétences entre les institutions spécialisées des deux pays, notamment en matière de formation des imams, d'encadrement religieux et de développement des programmes d'enseignement islamique.

La participation du ministre mauritanien à la réunion consultative internationale des instances de fatwa constitue également une occasion de renforcer les contacts avec les responsables religieux de différents pays et d'échanger sur les questions liées à l'organisation du travail de fatwa, à la coordination institutionnelle et aux défis contemporains auxquels sont confrontées les institutions religieuses.

La rencontre avec le responsable turc s'inscrit ainsi dans la dynamique de consolidation des relations entre Nouakchott et Ankara, qui cherchent à diversifier leurs domaines de coopération et à renforcer les partenariats institutionnels, notamment dans les secteurs religieux et éducatifs.

Les échanges entre les deux responsables témoignent de l'intérêt accordé au développement de la coopération bilatérale dans ces domaines, à travers le partage d'expériences et le renforcement des relations entre les structures compétentes des deux pays.

L'entretien s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de Mauritanie en Turquie, Cheikh Sid'Ahmed El Bekaye Ould Hamadi.

Football africain : Trois cadres mauritaniens nommés au sein des commissions permanentes de la CAF à Abuja

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné trois personnalités sportives mauritaniennes au sein de ses commissions permanentes, à l'occasion du renouvellement de la composition de ses différentes structures, adopté lors de sa 48e Assemblée générale ordinaire, tenue samedi 21 novembre à Abuja, capitale du Nigeria.



Ces nominations constituent une nouvelle présence mauritanienne au sein des instances techniques et administratives de l'organisation dirigeante du football africain. Les trois responsables retenus sont appelés à contribuer aux travaux de commissions intervenant dans des domaines importants, notamment le développement des disciplines de football en salle et sur plage, la médecine sportive et l'organisation des compétitions de jeunes.

Le lieutenant-colonel Mohamed Lemine Salem Meïmou a ainsi été nommé membre de la Commission du beach soccer et du futsal. Cette structure intervient dans le suivi et le développement de deux disciplines qui occupent une place croissante dans le paysage du football continental.
De son côté, Mohamed Bouya Salem a été désigné vice-président de la Commission médicale de la CAF, une responsabilité qui concerne notamment les questions liées à la santé des joueurs, à la médecine sportive et aux dispositifs médicaux encadrant les compétitions africaines.

La troisième nomination concerne Cheikhany Maouloud, qui rejoint la Commission des compétitions de jeunes. Cette instance joue un rôle dans le suivi des compétitions destinées aux jeunes catégories, un domaine essentiel pour la détection des talents et la préparation de la relève du football africain.

Ces désignations interviennent dans le cadre du renouvellement global des commissions permanentes de la CAF, chargées d'accompagner les activités de l'instance continentale, de contribuer à l'amélioration de l'organisation de ses compétitions et de soutenir le développement du football dans ses différentes catégories.

La présence de trois représentants mauritaniens dans ces structures offre au pays une opportunité supplémentaire de participer aux réflexions et aux travaux techniques de l'organisation continentale, tout en renforçant sa représentation au sein des instances dirigeantes du football africain.

Super D1 : l'ASC Police prend seule les commandes du championnat

L'ASC Police a pris seule la tête du championnat national de première division (Super D1), à l'issue de sa victoire (2-0) face à l'ASC Sécurité civile, dans le choc au sommet de la sixième journée. Un succès qui permet aux Policiers de conforter leur position et de s'installer en tête du classement avec 14 points.

Dans cette confrontation entre deux prétendants aux premières places, l'ASC Police a su faire la différence en inscrivant deux buts par l'intermédiaire de Yacoub Ndiaye et Souleymane Sané. Cette victoire revêt une importance particulière dans la course au leadership, puisqu'elle permet au club de prendre trois longueurs d'avance sur son adversaire du jour.

Derrière le nouveau leader, l'ASC Gendarmerie nationale poursuit sa progression et reste en embuscade. Les Gendarmes ont signé une victoire convaincante (2-0) face au FC Tevragh-Zeina, consolidant ainsi leur deuxième place avec 11 points, malgré un match en retard. Ce résultat leur permet de maintenir la pression sur l'ASC Police et de rester pleinement engagés dans la course au sommet.



La sixième journée a également été marquée par plusieurs rencontres disputées sur les différents terrains du championnat. L'AS Douanes a réalisé une belle opération en dominant le FC Kaédi sur le score de 3 buts à 1, tandis que le FC Nzidane d'Atar s'est imposé (2-1) face à l'Académie de Nouakchott.

À Nouadhibou, l'ASC SNIM a remporté une victoire importante contre la Kédia de Zouérate (2-1), confirmant sa capacité à prendre des points dans une journée particulièrement disputée. De son côté, Nouakchott King's a assuré l'essentiel en venant à bout de l'AS Armée sur la plus petite des marges (1-0).
La dernière rencontre entre le FC Nouadhibou et l'ASAC Concorde, également appelée Nord (Chamal), s'est achevée sur un résultat nul (1-1), les deux formations se partageant les points au terme d'une confrontation équilibrée.

Au terme de cette sixième journée, l'ASC Police occupe donc seule la première place avec 14 points, suivie de l'ASC Gendarmerie nationale avec 11 points et un match en retard. La compétition reste toutefois ouverte, avec plusieurs formations susceptibles de réduire l'écart au fil des prochaines journées.

Le MC Alger se sépare de Khaled Ben Yahia

Le MC Alger a officiellement mis fin à sa collaboration avec son entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, à la suite d'un accord de résiliation à l'amiable annoncé lundi 23 novembre. Cette décision intervient alors que le club algérien poursuit sa saison sur plusieurs fronts, notamment en championnat national et en Ligue des champions de la CAF.

Dans un communiqué officiel, la direction du Mouloudia a confirmé la conclusion d'un accord avec le technicien tunisien pour mettre un terme à leur relation contractuelle. Le club n'a toutefois pas précisé les raisons ayant conduit à cette séparation, ni communiqué de détails sur les conditions de la résiliation. Aucun successeur n'a également été annoncé dans l'immédiat.



Le départ de Ben Yahia intervient après une période marquée par des résultats importants pour le club algérois. Sous sa direction, le MC Alger a notamment remporté le titre de champion national lors de la saison précédente, tout en obtenant sa qualification pour la phase de groupes de la Ligue des champions africaine cette saison.

La direction du club a tenu à saluer le travail accompli par l'entraîneur tunisien et à lui adresser ses remerciements pour sa contribution aux performances de l'équipe. Elle lui a également souhaité plein succès dans la poursuite de sa carrière professionnelle.
L'annonce de cette séparation est intervenue le jour même du déplacement du MC Alger à Tizi Ouzou pour affronter la JS Kabylie. En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la direction a confié la conduite de l'équipe à l'entraîneur adjoint pour cette rencontre.
Sur le terrain, les deux formations se sont neutralisées sur le score de 1-1. La JS Kabylie a ouvert la marque grâce à Aymen Mahious, sur penalty, avant que Mohamed Benkhemassa ne permette au Mouloudia de revenir au score. Ce résultat constitue le premier rendez-vous disputé par les Algérois après l'officialisation du départ de leur entraîneur.

La principale interrogation concerne désormais l'identité du prochain technicien appelé à prendre les commandes du MC Alger. En l'absence de toute annonce officielle sur sa succession, l'équipe devra poursuivre sa préparation et ses échéances sportives dans l'attente d'une décision de la direction concernant la nouvelle organisation de son encadrement technique.

Libye : des navires visés par des attaques de drones au large de Benghazi

Les autorités de l'est de la Libye ont annoncé qu'un navire commercial avait été pris pour cible, dimanche soir, par une attaque menée à l'aide de vedettes sans pilote au large de Benghazi. L'incident aurait fait plusieurs blessés parmi les membres de son équipage. Il est survenu quelques heures après une explosion à bord d'un navire russe dans la même zone, ravivant les inquiétudes sur la sécurité maritime dans cette partie du pays.

Selon des médias locaux, les forces armées basées dans l'est libyen ont affirmé avoir intercepté une nouvelle attaque menée au moyen de vedettes kamikazes téléguidées. Elles auraient ainsi neutralisé plus de douze embarcations sans pilote au large de Benghazi.

Plus tôt dans la journée, une explosion s'était produite à bord d'un navire russe amarré dans la base navale de Benghazi. L'hypothèse d'une attaque menée par des drones a été évoquée. Citant des sources médicales, l'agence Reuters a rapporté que dix personnes, parmi lesquelles des ressortissants russes et libyens, avaient été légèrement blessées.

Le gouvernement installé à Benghazi a indiqué que les premiers éléments de l'enquête situaient l'explosion



à bord du navire, privilégiant la piste d'une attaque par engins sans pilote. Il a annoncé l'ouverture d'une enquête approfondie, en coordination avec les autorités russes, afin de déterminer les circonstances exactes de l'incident.

D'après les mêmes autorités, le bâtiment russe transportait environ 62 000 tonnes métriques de gaz naturel liquéfié (GNL) à destination de l'Égypte, avant de regagner la Russie. Il avait fait escale au port de Benghazi pour s'approvisionner en carburant et en vivres, dans le cadre des accords de coopération et de facilités maritimes conclus entre les deux pays.

Tripoli met en garde contre l'implication de la Libye dans les conflits étrangers

À Tripoli, le Gouvernement d'unité nationale (GUN), reconnu par la communauté internationale, a vivement condamné toute tentative visant à faire de la Libye un « théâtre de conflits internationaux et de règlements de comptes entre puissances étrangères ».

Dans un communiqué officiel, l'exécutif a rejeté catégoriquement l'utilisation du territoire libyen, de ses ports et de ses eaux territoriales à des fins militaires ou logistiques susceptibles de menacer la sécurité de la population et la souveraineté de l'État. Il a également mis en garde contre les risques liés à l'accueil de forces étrangères qu'il considère comme illégitimes et à l'accès qui leur serait accordé aux infrastructures nationales, estimant que de telles pratiques pourraient favoriser l'importation des conflits extérieurs sur le sol libyen.

Ces incidents interviennent dans un contexte de forte fragilité sécuritaire et politique. Depuis la chute et la mort de Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye reste confrontée à une profonde division institutionnelle, à la coexistence de pouvoirs rivaux et à une instabilité persistante. Les événements survenus au large de Benghazi illustrent une nouvelle fois les enjeux liés à la présence d'acteurs étrangers et à la sécurité des installations portuaires et des eaux territoriales libyennes.

Les armées sénégalaise et allemande mènent l'exercice militaire conjoint « Fast Eagle 2026 » jusqu'au 29 novembre

Les forces armées sénégalaises et allemandes poursuivent dans plusieurs villes du Sénégal un exercice militaire conjoint qui s'étendra jusqu'au 29 novembre courant, avec pour objectif de « renforcer la coopération militaire entre les deux pays ».

Selon la Direction de l'information et des relations publiques des armées sénégalaises (DIRPA), cette manœuvre vise à « consolider l'interopérabilité entre les deux armées et à intensifier le partage d'expériences et de savoir-faire opérationnels ».

Dans son communiqué, la DIRPA précise que Dakar et Berlin entendent ainsi « développer leurs capacités de coordination et approfondir leur partenariat dans le domaine de la défense » à travers cet exercice baptisé « Fast Eagle 2026 », déployé sur cinq zones militaires, dont Dakar, Thiès et Kaolack.

En marge de cet exercice entamé jeudi dernier, le chef d'état-major de l'armée de terre sénégalaise, le général Simon Ndour, a reçu son homologue allemand, le général Jared Sembritzki, commandant de la division des forces rapides de la Bundeswehr, pour des entretiens axés sur le renforcement de la coopération bilatérale.

Diversification des partenariats de défense

Parallèlement à cette coopération avec l'Allemagne, le Sénégal avait exprimé plus tôt ce mois-ci, auprès de représentants d'entreprises turques de l'industrie de défense, son intérêt pour l'acquisition d'équipements militaires de pointe, notamment des drones tactiques légers, des capteurs destinés à la surveillance des frontières, ainsi que des dispositifs de détection et de neutralisation d'engins explosifs improvisés et des équipements de protection individuelle.

Ces échanges s'étaient tenus en marge de la participation des délégations sénégalaise et turque à la deuxième édition du Salon de la défense et de la sécurité de Bamako (BAMEX 2026), organisé dans la capitale malienne du 9 au 13 novembre dernier.

Pour rappel, le Sénégal avait déjà intégré dans son arsenal des véhicules blindés turcs de type « Ejder Yalçın » en 2018, suivis des « Cobra II » fin 2022, dans le cadre d'une stratégie globale visant à diversifier ses partenariats militaires et à moderniser les capacités opérationnelles de ses forces armées.

Sénégal : Le bilan du naufrage d'une embarcation de migrants s'alourdit à 43 morts après la découverte de nouveaux corps

Le bilan du naufrage d'une embarcation transportant des candidats à l'émigration irrégulière au large du Sénégal s'est alourdi pour atteindre 43 morts, suite à l'annonce, mercredi, de la découverte de quatre nouvelles dépouilles, ont rapporté les services de secours locaux.

Selon les déclarations accordées à l'Agence France-Presse (AFP) par le commandant des sapeurs-pompiers de la région de Saint-Louis, M. Amadou Fall, « les vagues ont rejeté les derniers corps vers la zone située au nord-ouest, sur la plage de la commune de Gandiol ». Il a précisé que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent activement et qu'une unité d'urgence médicale et psychologique a été dépêchée sur place pour apporter un soutien aux équipes d'intervention ainsi qu'aux familles des victimes.

Le drame s'était produit samedi dernier au large de Kébémer, dans le nord-ouest du pays. À ce stade, un seul rescapé a pu être secouru, tandis que le nombre exact de passagers qui se trouvaient à bord de la pirogue demeure indéterminé.

Réagissant à cette tragédie dans un message publié sur les réseaux sociaux, le président sénégalais, M. Bassirou Diomaye Faye, a affirmé que « toutes les autorités et l'ensemble des ressources de l'État sont mobilisés pour retrouver les disparus, prendre en charge les rescapés et soutenir les familles ». Réitérant que « la mer ne saurait être l'unique horizon pour tout projet migratoire », le chef de l'État s'est engagé à poursuivre « sans relâche la lutte contre les réseaux qui organisent ces traversées » tout en œuvrant à offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse au sein de son propre pays.




BFI CASH
BFI Cash, pour vous.
Envoyez,Recevez, Payez.
Partout, simplement.
Téléchargez
App Store
Google Play
بفي كاش، لكـــــم.
ارسلوا، استقبلوا، ادفعوا.
في أي مكان بكل بساطة.
حمل الآن
App Store
Google Play


BFI CASH
راحتك مع بفي كاش!
#RIHLTI
#رحـلتي
NKC → RBA
VOYAGES


wifi portable
CONNECTEZ-VOUS PARTOUT AVEC LA 5G
Chinguitel
Box Mifi 2500 MRU
Forfait mensuel à 1000 MRU
300 Go
Le routeur est disponible dans les agences Chinguitel Entreprises.


جهاز راوتر 5G
استمتع بسرعة 5G
وتصفح بلا حدود
ابتداءً من 1200 أوقية / الشهر
إنترنت 5G غير محدود
شنقيتل Chinguitel
الجهاز متوفر لدى جميع وكالات شنقيتل في انواكشوط ونواديبو.


Routeur 5G
VIVEZ LE MOMENT EN 5G
CONNECTÉS EN TOUTE RAPIDITÉ
À PARTIR DE 1200 MRU /mois
INTERNET 5G illimitée
Chinguitel
Le routeur est disponible dans les agences Chinguitel à Nouakchott et Nouadhibou.